

POLITIQUE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Face aux risques majeurs inhérents aux métiers du BTP et aux attentes croissantes en matière de prévention, de bien-être et de qualité de vie au travail, **TGCC** affirme sa volonté d'agir avec responsabilité pour garantir un environnement de travail sain, sûr et respectueux.

En tant qu'acteur de référence dans le secteur de la construction, **TGCC** reconnaît l'impact de ses activités sur la santé et la sécurité de ses collaborateurs, et adopte une politique Santé et Sécurité au Travail volontariste, en cohérence avec sa démarche **RSE**.

Cette politique vise à prévenir les accidents, maîtriser les risques professionnels et renforcer durablement la culture SST à tous les niveaux de l'organisation. Elle repose sur trois axes majeurs :

- > **Renforcement de l'organisation SST** : Garantir une couverture complète des projets grâce à la mobilisation de professionnels santé-sécurité sur l'ensemble du périmètre **TGCC** ;
- > **Développement des compétences SST** : Elargir les matrices de compétences en s'appuyant sur **TGCC Academy** et en valorisant les savoir-faire internes ;
- > **Harmonisation des référentiels** : Standardiser les pratiques SST à travers des référentiels communs et un benchmark régulier des meilleures pratiques internationales.

Cette politique constitue le cadre de référence pour la définition des objectifs annuels en matière de santé & sécurité au travail, et s'appuie sur les engagements suivants :

1. PRÉVENTION DES ACCIDENTS ET MALADIES PROFESSIONNELLES

- > Fournir un environnement de travail sûr et sain, adapté aux spécificités de chaque projet ;
- > Éliminer les dangers et réduire les risques SST en mettant en œuvre des mesures préventives et correctives adaptées ;
- > Garantir une surveillance médicale adéquate sur l'ensemble des postes de travail.

2. CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

- > Maintenir une veille réglementaire proactive en continue ;
- > Garantir le respect des obligations légales et réglementaires en mettant à disposition les ressources adaptées.

3. CONSULTATION ET PARTICIPATION DES COLLABORATEURS

- > Impliquer les collaborateurs à tous les niveaux dans l'ensemble des processus du système de management SST ;
- > Adapter la gouvernance SST pour favoriser la participation effective des équipes terrain aux rituels et démarches sécurité.

4. AMÉLIORATION CONTINUE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT SST

- > Identifier en continu les opportunités d'amélioration et prioriser celles à plus fort impact ;
- > Évaluer régulièrement la performance SST pour faire progresser notre culture de la prévention.

MISE EN ŒUVRE ET RESPONSABILITÉ

La Direction Générale s'assure de la mise en œuvre effective des engagements pris, en les intégrant dans la stratégie de l'entreprise et en allouant les ressources nécessaires à leur réalisation.

Chaque collaborateur a un rôle à jouer pour construire une culture SST forte, partagée et proactive.

Cette politique sera réévaluée tous les trois ans, ou plus fréquemment si nécessaire, afin de garantir son adéquation avec les évolutions réglementaires, l'évolution des risques professionnels et les meilleures pratiques du secteur.